

---

 PETITE CHRONIQUE
 

---

Les Quarante Heures auront lieu à Ste. Pétronille, le 2; à Tewkesbury, le 4; à Frampton, le 6; à S. Cajétan, le 8.

On est à refaire tout l'intérieur de l'aile primitive du Petit Séminaire de Chicoutimi, construite en 1874. Les différentes salles sont agrandies et aménagées de manière à assurer le confort et les meilleures conditions hygiéniques. La construction d'une partie du corps principal, longue de 120 pieds, commencée l'année dernière et destinée aux professeurs et aux ecclésiastiques, sera terminée dans quelques semaines. Les Corporations religieuses de Chicoutimi ne cessent d'aller de l'avant, pendant que le corps municipal piétine sur place.

Il est probable que des Sœurs Franciscaines vont être appelées à prendre la gestion de l'hospice fondé à la Baie St Paul par M. le curé Fafard. Deux sœurs déléguées par la maison de Springfield, ont fait dernièrement le voyage de Chicoutimi, pour s'entendre à ce sujet avec l'autorité ecclésiastique. Si elle en obtient l'autorisation, cette communauté établira une nouvelle maison mère dans le diocèse de Chicoutimi.

La retraite pastorale du diocèse de Chicoutimi commencera le 31 août, et finira le 4 septembre.

S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi a informé son clergé, qu'à part certains cas exceptionnels, il ne recommandera plus d'institutrices non diplômées. " Dans beaucoup de paroisses, dit-il, on m'a prié de recommander au Département de l'Instruction publique d'autoriser les commissaires d'écoles à engager des institutrices qui n'ont pas de diplômes. Veuillez informer toutes ces institutrices d'avoir à subir dans le cour de l'année, devant l'un des Bureaux d'examineurs du diocèse, les examens requis et à obtenir leurs diplômes, car, à part certains cas tout à fait exceptionnels, je ne ferai à l'avenir aucune recommandation de ce genre au Département. Si ces institutrices veulent continuer à enseigner, qu'elles donnent au public les preuves et garanties ordinaires de capacité en subissant avec succès les examens exigés par la loi pour avoir un diplôme. Le premier moyen à prendre pour relever le niveau de nos écoles primaires, c'est de relever le niveau du corps enseignant. "